

Type de prestation / Type of service	euro H.T.
Inscription / Registration fee (uniquement pour les nouveaux titulaires)	210
INSTRUCTION DES DEMANDES / APPLICATIONS	
Admission pour un produit de base (et une référence commerciale)	1000
Extension majeure pour un produit de base (et une référence commerciale) ⁽¹⁾	800
Extension mineure pour un produit de base (et une référence commerciale)	400
Supplément par référence concernée pour toute demande (hors produit de base)	
du 1 ^{er} au 10 ^{ème} produit/référence supplémentaire	17
du 11 ^{ème} au 20 ^{ème} produit /référence supplémentaire	13
à partir du 21 ^{ème} produit /référence supplémentaire	10
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat	700
AUTORISATION DE LABORATOIRE ATG / ATG LABORATORY AUTHORIZATION	
Admission pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	na
Extension pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	na
Attestation de portée pour un laboratoire sous contrat pour la marque	450
INTERVENTION SUR SITE – LABORATOIRE / AUDIT	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1450
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ^{(2) (3)}	1800
Préparation audit / rapport /suivi d'audit	725
Prélèvement (par jour) ⁽²⁾	950
ESSAIS / TESTING	
Prestations externes des laboratoires indépendants de la marque (par jour) ⁽²⁾	Devis labo
Evaluation des essais de vérification (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	1450
Evaluation des essais de vérification (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	1200
Evaluation des essais de vérification sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) ^{(2) (3)}	1800
Rapport d'évaluation des essais	725
DEPLACEMENT / TRAVEL EXPENSES	
Frais de déplacement et de séjour (A/R)	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	500
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)]	500
GESTION ANNUELLE (par année civile) / ANNUAL FEE (calendar year)	
Par certificat pour un produit de base (et une référence certifiée)	980
Supplément par référence supplémentaire certifiée (hors produit de base)	
du 1 ^{er} au 10 ^{ème} produit/référence supplémentaire certifiée	12
du 11 ^{ème} au 20 ^{ème} produit /référence supplémentaire certifiée	10
du 21 ^{ème} au 40 ^{ème} produit /référence supplémentaire certifiée	7
à partir du 41 ^{ème} produit /référence supplémentaire certifiée	5
Par autorisation de laboratoire de fabricant	na
Par laboratoire sous contrat pour la marque	450
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE ATG (par année civile) / RIGHT TO USE THE ATG MARK (calendar year)	
Par site de fabrication	980
Par certificat	83

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

- (1) une extension majeure nécessite a minima un audit et/ou essai(s)
 (2) hors frais de déplacement et de séjour
 (3) mission non groupée avec une autre